



**TAXE D'APPRENTISSAGE 2017  
DEVENEZ ACTEUR DE LA FORMATION  
DE VOS COLLABORATEURS**

# PARIS DIDEROT EN CHIFFRES

**3** DOMAINES

Lettres, Langues et Sciences Humaines  
Sciences et Technologie  
Santé

**31 574**  
ÉTUDIANTS

**7 457**  
STAGIAIRES  
EN FORMATION  
CONTINUE

**457**  
FORMATIONS

- 19 Licences  
dont 8 Licences professionnelles
- 31 mentions de Master  
112 spécialités  
52 à finalité recherche  
32 à finalité professionnelle  
28 à finalité recherche  
& professionnelle
- Des cursus complets en médecine,  
odontologie, hématologie.
- DU - DIU, formations qualifiantes,  
préparations aux concours.
- 1 École d'ingénieur Paris Diderot
- 1 IUT
- 2 539 Conventions de stage
- 201 Contrats d'apprentissage
- 36 Contrats de  
professionnalisation
- 1368 Accords d'échanges avec  
314 établissements partenaires  
dans 53 pays

**87**  
LABORATOIRES  
associés à de grands  
organismes de recherche :  
CNRS, INSERM, CEA, INRIA, IRD

- 1 500 Enseignants chercheurs
- 750 Chercheurs
- 2 500 Doctorants

**2** Prix Nobel  
**1** Médaille Fields



Spectroscopie de Photoélectrons X (XPS) au laboratoire Itodys

# L'université Paris Diderot

Une université pluridisciplinaire ouverte sur le monde

L'université Paris Diderot forme chaque année plus de **31 000 étudiants dans 3 grands domaines** : Lettres, Langues et Sciences Humaines ; Sciences et Technologie ; Santé.

La compétitivité des formations de Paris Diderot repose sur la qualité des enseignements, l'implication des enseignants-chercheurs qui s'appuient sur des pôles de recherche de pointe de dimension européenne et une politique active d'innovations pédagogiques.

L'université Paris Diderot travaille en étroite collaboration avec les entreprises et le milieu de la recherche pour développer des formations en adéquation avec les besoins des entreprises et adaptées à l'évolution des métiers.



Élèves de l'École d'Ingénieur Denis Diderot

# Pourquoi verser votre taxe d'apprentissage à l'université Paris Diderot ?

- Vous contribuez à la formation de vos collaborateurs et talents de demain.
- Vous participez à l'amélioration continue de la qualité de nos formations et à leur adaptation aux besoins de vos métiers.
- Vous permettez la concrétisation de projets pédagogiques, scientifiques et technologiques qui répondent aux défis environnementaux et sociétaux.
- Vous favorisez la recherche fondamentale et appliquée, source d'innovation.
- Vous concourez à l'amélioration de l'insertion professionnelle des diplômés.

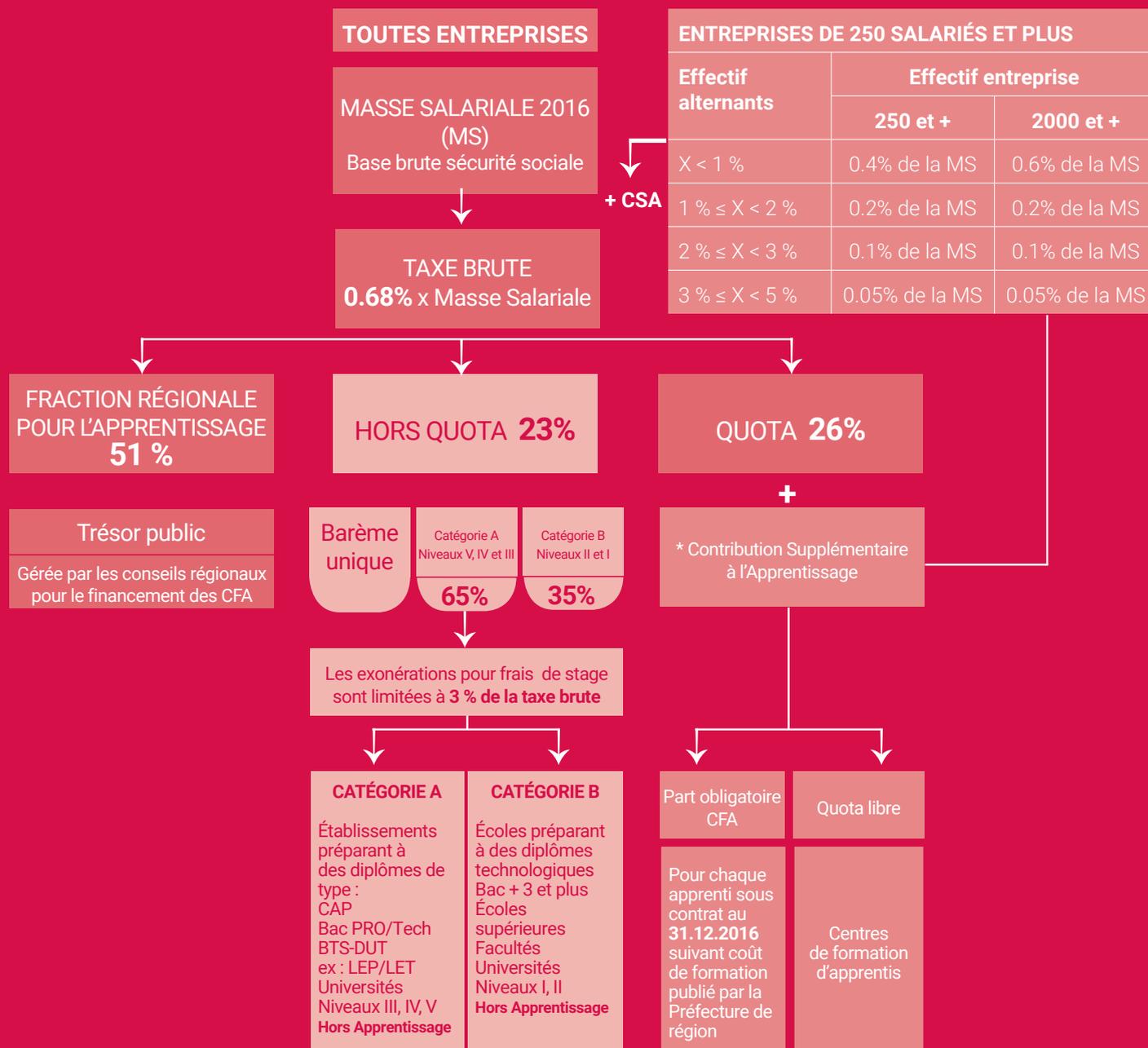


Étudiant en master Inflammation et maladies inflammatoires

## Quels ont été les investissements rendus possibles grâce au versement de la taxe ces dernières années ?

- L'achat de logiciels techniques spécifiques.
- L'organisation de déplacements pédagogiques pour des travaux pratiques de terrain.
- Des aides au financement de bourses de mobilité.
- Les investissements dans des instruments et équipements scientifiques de pointe.
- La rénovation des équipements informatiques et audiovisuels.
- Le développement des relations avec les entreprises, associations et organismes publics avec l'intervention régulière de professionnels, l'organisation des conférences-métiers et d'évènements scientifiques et culturels.
- De manière générale, l'amélioration des conditions d'études de nos étudiants.

# SCHÉMA GÉNÉRAL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE



## Quelle est la procédure à suivre pour verser votre taxe d'apprentissage à l'université Paris Diderot ?

- Contactez votre Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA)
- Indiquez que vous souhaitez verser votre taxe à l'université Paris Diderot sur le bordereau CERFA de versement de la taxe fourni par l'OCTA.
- Précisez clairement le montant versé et le nom de la formation à laquelle la somme devra être attribuée.
- Envoyez votre paiement à l'OCTA avant le **28 février 2017**.
- Remplissez le formulaire d'affectation de la taxe d'apprentissage
- Renvoyez ce formulaire à l'agence comptable, ce qui nous permettra de vous communiquer les investissements réalisés grâce à votre participation.

# CONTACT

## **Versement de la taxe d'apprentissage :**

Jean-Claude Njiwa (Agence Comptable)

01 57 27 54 59 | [jean-claude.njiwa@univ-paris-diderot.fr](mailto:jean-claude.njiwa@univ-paris-diderot.fr)

UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT  
Bâtiment les Grands Moulins  
5, rue Thomas-Mann 75013 Paris  
Case courrier 7103

## **Autres renseignements :**

01 57 27 65 22 | [fc@univ-paris-diderot.fr](mailto:fc@univ-paris-diderot.fr)